

## Demande d'abandon d'études

A remettre à votre secrétariat pédagogique

Nom, prénom :

Téléphone:

N° étudiant :

Mail:

Formation :

Année universitaire :

Certifie demander l'abandon des études suscitées au titre de l'année en cours en date du :

J'ai été informé.e que l'abandon d'études :

- entraîne la perte des droits afférents au statut d'étudiant de l'Université de Perpignan (cours, examens, bibliothèque, services de l'Université et du CROUS etc...),
- ne donne pas lieu au remboursement des droits de scolarité.

Fait le :

à :

Signature de l'étudiant, et des parents ou responsables légaux si l'étudiant est mineur :

### CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

L'abandon des études de l'étudiant entre en vigueur le :

Tampon de l'Université :

***Etudiants boursiers : Vous devez informer le CROUS de l'abandon de votre Coursus*** dans les plus brefs délais, par mail à <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>, en précisant la date exacte de l'arrêt (Rubrique "assistance" en bas de la page)